

Études

Créoles

---

# La négation phrastique et les indéfinis négatifs en créole vincentien

Paula Prescod

*Université de Picardie Jules Verne, Amiens*

paula.prescod@u-picardie.fr

## Abstract

In this study we examine the co-occurrence or preclusion of negative words (*n*-words) with sentential negation in Vincentian Creole which has drawn much of its lexicon from English. In this creole, sentential negation occurs preverbally and may combine optionally with *n*-words like the negative indefinite *nobadi* ‘nobody’, when they are in subject position. In other syntactic environments, the *n*-word obligatorily triggers sentential negation, such that the co-occurrence of sentential negation and *n*-words yields a single negative interpretation. Vincentian Creole therefore participates in Negative Concord (as treated by Labov 1972 and Giannakidou 2000; 2006, among others. We posit that Vincentian Creole is a non-strict negative concord language given that *n*-words appearing as subjects do not systematically licence sentential negation whereas post-verbal *n*-words do.

**Keywords:** sentential negation, negative concord, Vincentian Creole, *n*-words, negative indefinites

**Mots-clés :** négation phrastique, concordance négative, créole vincentien, mots en-*n*, indéfinis négatifs

## Introduction

Nous nous proposons de faire une étude de la négation phrastique dans les créoles à base lexicale anglaise, et en particulier celui de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, dorénavant le VinC. Dans un premier temps, nous examinerons la syntaxe des phrases déclaratives négatives. Cette analyse nous paraît essentielle car, comme le souligne Bickerton (1981 : 51), toute théorie sur des créoles, se doit de rendre compte de la négation, aspect qu’il considère comme un des domaines clés de la grammaire. Parmi les études des créoles qui ont rendu compte de la syntaxe des phrases négatives, celle de Bailey (1966) est une des plus complètes. De ce fait, elle mérite d’être citée. L’étude que propose Bailey sur le créole jamaïcain (CJ) est une analyse transformationnelle de la négation d’une ampleur sans précédent. Depuis, les linguistes s’accordent pour constater que les créoles à base lexicale anglaise n’ont hérité que peu de particularités syntaxiques de la langue lexificatrice, en matière de négation.

Dans un deuxième temps, nous examinerons l’interaction entre la négation phrastique et les indéfinis négatifs, ou des mots en-*n* (cf. *n*-words dans la terminologie de Laka, 1990), étroitement liés au phénomène de la concordance négative. Les langues diffèrent selon qu’elles intègrent ou non des éléments nominaux ou adverbiaux dans des phrases négatives et selon la façon dont leurs locuteurs interprètent l’occurrence de plusieurs éléments négatifs dans une

même phrase. D'après Bickerton (1981 : 65), la concordance négative est un trait prototypique des créoles.<sup>1</sup> La notion de concordance négative, plus souvent traitée soit dans les études des créoles à base lexicale française (cf. DeGraff, 1993 ; Déprez, 1999), soit dans les études sur la variété d'anglais américain parlée par les habitants dits « Afro-Américains » (Labov, 1972 ; Howe & Walker, 2000), s'avère également utile dans l'étude du VinC. Une troisième partie sera consacrée à ce phénomène syntaxique.

## 1. La négation phrastique en anglais

Prenons les phrases déclaratives suivantes :

(1)

a. Mitch knows Mitch.savoir-3sg-prés Mitch sait	Mitch does not know Mitch.Aux-prés.Neg.savoir Mitch ne sait pas	* Mitch not knows Mitch.Neg.savoir-3sg-prés
b. Mitch knew Mitch.savoir-ps Mitch savait	Mitch did not know Mitch.Aux-ps.Neg.savoir Mitch ne savait pas	* Mitch not knew Mitch.Neg.savoir-ps
c. Mitch is calling Mitch.être-3sg-prés.appeler-ppr Mitch est en train d'appeler	Mitch is not calling Mitch.être-3sg-prés.Neg.appeler-ppr Mitch n'est pas en train d'appeler	* Mitch not is calling Mitch.Neg.être-3sg-prés.appeler-ppr
d. Mitch will know Mitch.Fut.savoir Mitch saura	Mitch will not know Mitch.Fut.Neg.savoir Mitch ne saura pas	* Mitch not will know Mitch.Neg.Fut.savoir
e. Mitch has called Mitch.avoir-3sg-prés.appelé Mitch a appelé	Mitch has not called Mitch.avoir-3sg-prés.Neg.appelé Mitch n'a pas appelé	* Mitch not has called Mitch.Neg.avoir-3sg-prés.appelé
f. Mitch has to know Mitch.devoir-3sg-prés.savoir Mitch doit savoir	Mitch does not have to know Mitch.Aux-3sg-prés.devoir.savoir Mitch ne doit pas savoir	* Mitch has not to know Mitch.avoir-3sg-prés.Neg.savoir  * Mitch not has to know Mitch.Neg.devoir-3sg-prés.savoir
g. Mitch may/might know Mitch.Mod-Poss.savoir Mitch peut savoir	Mitch may/might not know Mitch.Mod-Poss.Neg.know Mitch peut ne pas savoir	* Mitch not may/might know Mitch.Neg.Mod-Poss.know

Quelques remarques s'imposent.

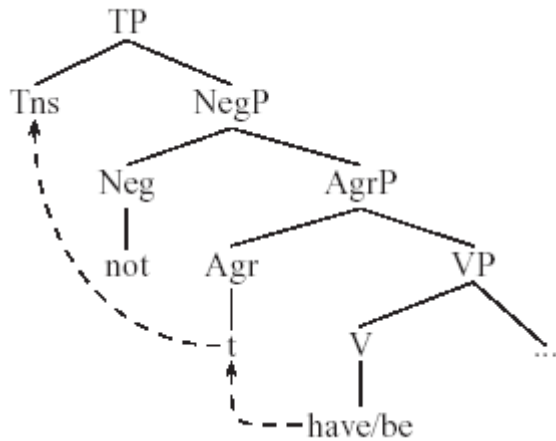
La particule *not* qui peut se cliticiser en *n't*, est l'élément de négation phrastique par excellence. Il se trouve toujours à droite de l'auxiliaire ou du modal dans les phrases déclaratives. Une façon de rendre compte de cet alignement syntaxique est de dire que les formes auxiliaires de *be* et *have*, ainsi que les modaux, sont transformés en proposition négative par le simple post-positionnement de *not* ou *n't*. Ce qui revient à dire que la négation

<sup>1</sup> Un exemple type donné par Bickerton est :

*non dag na bait non kyat* (créole anglais guyanais; Bickerton 1981 : 66)  
N-indéf chien Neg mordre N-indéf chat  
='Aucun chien a mordu aucun chat.'

phrastique apparaît directement à gauche du verbe thématique ou lexical.<sup>2</sup> (Pollock 1989, « in » Kim & Sag 2002 : 341)

(2)



Admettons que cette analyse soit celle à privilégier. Comment expliquer que *\*Mitch not knows* et *\*Mitch not knew* ne sont pas attestés en anglais standard ? De toute évidence, dire que *not* se positionne directement à gauche du verbe lexical n’explique pas de façon complète et compréhensible la syntaxe de la négation en anglais moderne. Autrement dit, cette analyse ne permet pas d’explicitier la présence des formes de l’auxiliaire *do* dans les phrases négatives dans (1a) et (1b), ni pourquoi la particule de négation *not* ne reste pas à droite du verbe lexical. Plusieurs analyses proposent des réponses à cette question. Elles démontrent toutes que l’insertion de la négation nécessite des formes de *do* : en l’occurrence *do/does* pour le présent simple et *did* pour le passé simple respectivement dans nos exemples (1a) et (1b). C’est ce qu’on appelle le *do* –support (Chomsky 1969 : 70) : *do* est introduit à titre de « support » d’un affixe qu’il n’est pas possible d’affixer autrement. D’après Radford (1997 : 234) et Haegemen & Guéron (1999 : 528), le *do*-support est une condition en dernier ressort, cherchant à satisfaire la contrainte syntaxique dans le cadre théorique du programme minimaliste. La contrainte veut que le principe de pleine interprétation (*principle of full interpretation*) soit respecté. Plus particulièrement, elle stipule que tous les traits flexionnels regroupés dans la catégorie I doivent être vérifiés. Or, ceux-ci restent non vérifiés si *do* n’est pas inséré.

Dans l’analyse de Radford (1997 : 232) *not* ou le trait *Neg* ne peut pas avoir un argument pour spécifieur. Ainsi le mouvement des traits (1,2,3 personnes, Nombre/ Cas nominatif) que le verbe exige de son spécifieur (le sujet) ne peut pas être vérifié car ces traits ne peuvent pas monter du noyau verbal vers I via *Neg*. Dans notre exemple *Mitch not knows*, posons que le noyau V en structure profonde (SP) et en structure de surface (SS) soit :

<sup>2</sup> Il faut noter que dans les phrases interrogatives, un autre cas de figure se présente. En effet, alors que la particule non cliticisée *not* reste *in situ*, c’est-à-dire, immédiatement à gauche du verbe lexical, la forme cliticisée *n’t* monte avec l’auxiliaire et le modal pour se positionner devant le sujet.

(3)

- a. SP [IP [D ...] [‘ [I° (MOD)] [NegP [Neg° NOT] [VP [V’ [V° Mitch] [V° AUX] [V° lexical KNOW]]]]]]]  
 b. SS [IP [D Mitch<sub>i</sub>] [‘ [I° (MOD)AUX<sub>j</sub>] [NegP [Neg° NOT] [VP [V’ [V° t<sub>i</sub>] [V° t<sub>j</sub>] [V° lexical KNOW]]]]]]]

En structure de surface (SS), les auxiliaires et les modaux de l’anglais occupent une position différente de celle des verbes lexicaux. (cf. Haegeman 1997 ; Chomsky, 1995 ; Pollock, 1989). Dans ce cas de figure, les auxiliaires sont générés dans le noyau V et les modaux dans le noyau I étant donné qu’ils ont des formes temporalisées (*will* est présent, *would* est passé), tandis que *have* et *be* qui ont des formes infinitives, apparaissent dans le VP avant de se déplacer en position de catégories fonctionnelles (*functional heads*) (cf. Haegeman, 1997 : 315). Un seul auxiliaire d’une suite syntaxique peut se déplacer vers I et ceci, si aucun modal n’est présent, d’où les exemples dans (4) :

(4)

- a. Mitch has not made the call  
 Mitch.avoir-3sg-prés.Neg.faire-pp.Art-D.appel  
 Mitch n’a pas passé l’appel
- b. Mitch has not been making the call  
 Mitch.avoir-3sg-prés.Neg.être-pp.faire-ppr.Art-D.appel  
 Mitch n’était pas en train de passer l’appel
- c. Mitch may not have made the call  
 Mitch.Mod-Poss.Neg.avoir.faire-pp.Art-D.appel  
 Il se peut que Mitch n’ait pas passé l’appel
- d. Mitch may not have been making the call  
 Mitch.Mod-Poss.avoir-3sg-prés.Neg.être-pp.faire-ppr.Art-D.appel  
 Il se peut que Mitch ne fût pas en train de passer l’appel

La présence de *not* bloque et empêche les traits grammaticaux de temps et d’accord de descendre (*lowering*, en termes haegemaniens) vers le verbe lexical comme cela se passe quand *not* est absent.

Les structures examinées sous (3) et (4) représentent toutes les formes grammaticales attestées de la phrase négative en anglais. Les choses se passent quelque peu différemment dans le cas des variétés de langue anglaise que l’on appelle des créoles. Ici, nous sommes particulièrement intéressé par les créoles à base lexicale anglaise de la Jamaïque (CJ), de Trinidad (CT) et de St-Vincent-et-les-Grenadines (VinC). Dans la partie qui suit, nous examinerons les stratégies de négation dans ces créoles.

## 2. La négation en créole vincentien

Nous avons vu que les verbes lexicaux de l’anglais sont générés dans le noyau V, tout comme les auxiliaires *be* et *have*. Les modaux, eux sont générés dans I. Pour garder la simplicité dans cet exposé, nous nous contenterons d’une analyse non fractionné (ou non éclaté), à la

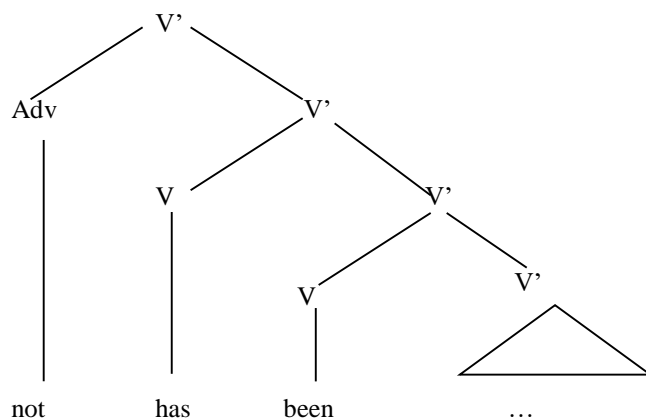
différence de Pollock (1989). En termes pollockiens, AgrP qui peut avoir aussi bien un sujet qu'un objet, est fractionné en deux : la partie AgrS domine TP et la partie AgrO est dominée par TP.<sup>3</sup> Ceci est basé sur l'observation que le fractionnement permet de rendre compte de la richesse morphologique des langues. NegP est positionné entre TP et AgrP, comme notre exemple (2) l'indique. D'autres linguistes ont formulé des théories différentes de celle de Pollock. Par opposition directe à l'analyse de Pollock, Belletti (1990) et Haegeman (1994) proposent que TP soit dominé par AgrP et que NegP se situe entre AgrP et TP.

Il y a deux différences essentielles dans l'analyse que nous proposons pour rendre compte de la syntaxe des phrases négatives en VinC. En premier lieu, dans les créoles anglophones qui nous occupent, il n'est pas pertinent de fractionner IP par le simple fait que la morphologie verbale du VinC n'exige pas ou n'appelle pas ce fractionnement. En second lieu, nous ne postulons pas l'existence de NegP pour la simple raison qu'il n'est pas certain que NegP soit une catégorie fonctionnelle dans ce créole. Dans Prescod (2018) nous démontrons que c'est *na* qui détermine le sens global du syntagme qu'il introduit, de telle sorte que les indéfinis dits négatifs acquièrent leur portée négative grâce à ce marqueur. Conformément à l'analyse de Baker (1991), nous postulons que, du point de vue syntaxique, l'élément de négation phrastique *na* du VinC se comporte comme un adjectif adverbial du VP<sup>4</sup>. A titre d'illustration, les syntagmes verbaux des exemples (5a) et (5b) auront comme représentations arborescentes (6) et (7).

(5)

- a. Martha has not been listening to this lecture. (Baker, 1991 : 382).  
Martha n'était pas en train d'écouter cette conférence.
- b. Horace does not often believe the N.Y. Times. (Baker, 1991 : 416-417).  
Horace ne croit pas souvent les N.Y. Times.

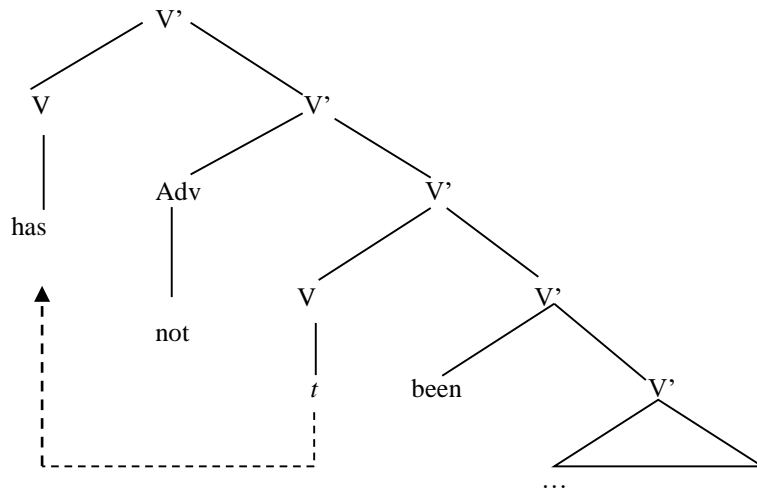
En SP (6a)



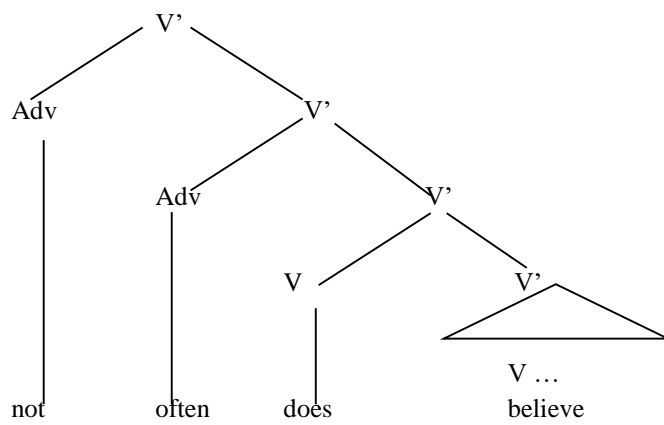
En SS (6b)

<sup>3</sup> TP représente une projection qui contient les caractéristiques temporelles du verbe, et AgrP, une projection où l'on trouve les morphèmes de congruence.

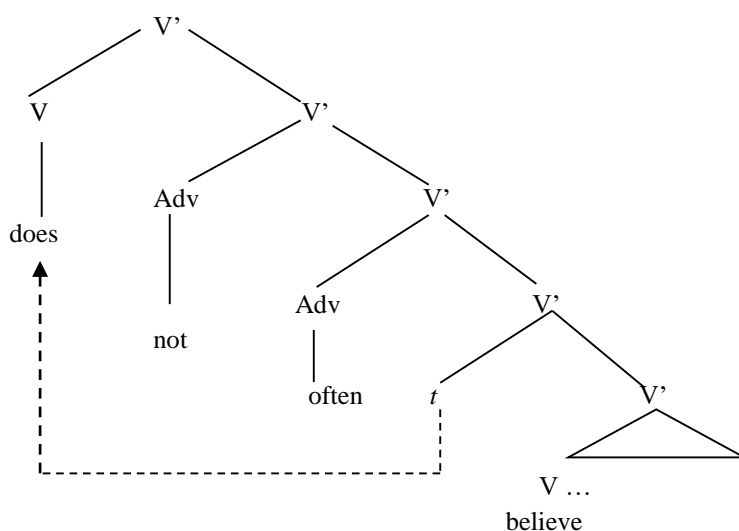
<sup>4</sup> De même, Kim & Sag (1995) analysent NegP comme un modifieur du syntagme verbal.



(7a) en SP



(7b) en SS



A la différence des analyses qui posent des catégories fonctionnelles de NegP, AgrP et TP, Baker affirme que le déplacement de l’auxiliaire devant *not*, ne doit pas forcément être analysé comme un déplacement vers T. C’est essentiellement ce que nous retenons pour la négation phrastique en VinC. Dans (8), nous présenterons les équivalents VinC pour les exemples de (1a) à (1g).

(8)

a. Mitch no	Mitch na no	* Mitch no na
Mitch.savoir	Mitch.Neg.savoir	Mitch.savoir.Neg
b. Mitch bin no	Mitch na bin no	? Mitch bin na no
Mitch.passé.savoir	Mitch.Neg.passé.savoir	Mich.passé.Neg.savoir
c. Mitch a kaal	Mitch na a kaal	* Mitch a na kaal
Mitch.Prog.appeler	Mitch.Neg.Prog.appeler	Mitch.Prog.Neg.appeler
d. Mitch go no	Mitch na go no	? Mitch go na no
Mitch.Fut.savoir	Mitch.Neg.Fut.savoir	Mitch.Fut.Neg.savoir
e. Mitch duhn kaal	Mitch na duhn kaal	* Mitch duhn na kaal
Mitch.Acc.appeler	Mitch.Neg.Acc.appeler	Mitch.Acc.Neg.appeler
f. Mitch hafo no	Mitch na hafo no <sup>5</sup>	* Mitch hafo na no
Mitch.devoir.savoir	Mitch.Neg.devoir.savoir	Mitch.devoir.Neg.savoir
g. Mitch mait no	Mitch maitn no	* Mitch na mait no
Mitch.Mod-Poss.savoir	Mitch.Mod-Poss+Neg.savoir	Mitch.Neg.Mod-Poss.savoir

Un certain nombre de conclusions peuvent en être tirées. Les exemples de la deuxième colonne de (8a) à (8f) laissent supposer que l’élément de négation *na* apparaît toujours à gauche aussi bien du verbe lexical que des marqueurs aspectuels, en l’occurrence, *bin* (passé), *a* (progressif), *go* (futur) et *duhn* (accompli). En d’autres termes, ces marqueurs restent *in situ*. Toutefois,

<sup>5</sup> Notons également que le marqueur *buhngfo* calqué sur ‘bound to’ de l’anglais se comporte comme *hafo*.



dans la troisième colonne correspondant à ces exemples, la présence du point d'interrogation pour les exemples (8b) et (8d) indique que ces formes sont douteuses. Notre intuition de locuteur natif nous suggère que ces structures sont possibles en VinC, mais en même temps, il se peut que notre connaissance de l'anglais standard nous influence quant à la grammaticalité. En effet, en anglais standard, les marqueurs du passé (*did*) et du futur (*go*) apparaissent toujours à gauche de l'élément de négation.<sup>6</sup> Afin de vérifier la validité de ces énoncés, nous avons consulté d'autres locuteurs natifs du VinC. Les traductions spontanées obtenues sont bien celles de la deuxième colonne : les propositions de la troisième colonne ont été systématiquement rejetées. Le contact quotidien entre la langue lexicatrice et le VinC peut expliquer l'incertitude par rapport à l'acceptabilité de la structure créole. Soulignons également que les données syntaxiques sur 33 créoles à base lexicale anglaise de Hancock (1986 : 300 & 302) fournissent la preuve que l'élément de négation précède toujours les marqueurs *bin* et *go*.

L'exemple (8g) mérite une attention particulière, puisqu'il semble contredire notre postulat selon lequel l'élément de négation est positionné à gauche de l'expression verbal. Nous examinerons les particularités des auxiliaires modaux et avancerons des éléments qui pourraient expliciter la syntaxe de la négation phrastique dans des contextes modaux. Plus explicitement, pourquoi certains marqueurs restent *in situ* et d'autres semblent se déplacer devant l'élément de négation comme cela se fait en anglais ?

De façon générale, les particules aspectuelles et modales proviennent de l'anglais mais le VinC, et la plupart des créoles à base lexicale anglaise, en font des usages différents. À ce point de l'analyse, il s'avère important d'étudier le comportement d'un marqueur aspectuel que le VinC emploie pour exprimer l'habitude au présent (ou encore l'aspect non perfectif selon le cadre théorique que l'on adopte). Bien que ce marqueur trouve son origine en anglais, il n'est attesté dans cette langue à la forme non négative que s'il est accompagné d'une accentuation. Nous pouvons comparer les exemples (9) du VinC et (10) de l'anglais.

(9) (VinC)

Mitch duhz no	Mitch duhzn no	* Mitch na duhz no
Mitch.Hab-prés.savoir	Mitch.Hab-prés+Nég.know	Mitch.Nég.Hab-prés.savoir
En général, Mitch (le) sait	En général, Mitch ne (le) sait pas	

(10) Anglais (cf. exemple (1a))

Mitch <b>does</b> know	Mitch does <b>not</b> know	* Mitch <b>not</b> does know
Mitch.Emp.savoir	Mitch.Aux.Nég.savoir	Mitch.Nég.Aux.savoir
Mitch (le) <b>sait</b>	Mitch <b>NE</b> (le) sait pas	

Comme dans le cas de l'auxiliaire modal de possibilité, ce marqueur d'aspect a une forme analytique au négatif : *duhz* se combine avec l'apicale nasale *+n*. La similarité de cette forme

<sup>6</sup> On peut tout de même trouver *not* à droite de *go* comme dans *John is going not to sing but to play the violin*. Dans cette construction, *go* peut être analysé comme un auxiliaire, dans quel cas la place du marqueur de négation devant l'infinitif *to sing* va de soi. Toutefois, dans une configuration syntaxique similaire telle que dans *John is going not to Kingston but to Kingstown*, *go* joue une toute autre fonction. En effet, ici il ne peut pas être analysé comme un marqueur du futur mais comme un verbe lexical.

avec la morphologie de la forme *doesn't* de l'anglais paraît évidente. Les autres auxiliaires modaux subissent la même influence, d'où les exemples cités sous (11). Cf. aussi le créole jamaïcain, (Bailey, 1966 : 78 *et sq*)<sup>7</sup> et le créole de Trinidad (Solomon 1993 : 133-137)<sup>8</sup>.

(11)

a. Mitch wod no	Mitch wodn no	* Mitch na wod no
Mitch.Irr.savoir	Mitch.Irr+Neg.savoir	Mitch.neg.Irr.savoir
Mitch saurait	Mitch ne saurait pas	
b. Mitch shod no	Mitch shodn no	* Mitch na shod no
Mitch.devoir.savoir	Mitch.devoir+Neg.savoir	Mitch.Neg.devoir.savoir
Mitch devrait savoir	Mitch ne devrait pas savoir	
c. Mitch kyan no	Mitch kyaan no	* Mitch na kyan no
Mitch.pouvoir.savoir.	Mitch.pouvoir+Neg.savoir	Mitch.Neg.pouvoir.savoir
Mitch peut savoir	Mitch ne peut pas savoir	
d. Mitch kod no	Mitch kodn no	* Mitch na kod no
Mitch.pouvoir.savoir <sup>9</sup>	Mitch.pouvoir+Neg.savoir	Mitch.Neg.pouvoir.savoir
Mitch pouvait savoir	Mitch ne pouvait pas savoir	
e. Mitch muhs no	Mitch muhsn no	
Mitch.devoir-Oblig.savoir	Mitch.devoir-Oblig+Neg.savoir	
Mitch doit savoir	Mitch ne doit pas savoir	

A titre d'illustration, pour (11a), nous proposons la représentation arborescente suivante, qui, conformément à la proposition de Baker (1991), fait de l'élément de négation un adjectif adverbial du syntagme verbal. Ce schéma vaut également pour les autres exemples sous (11).

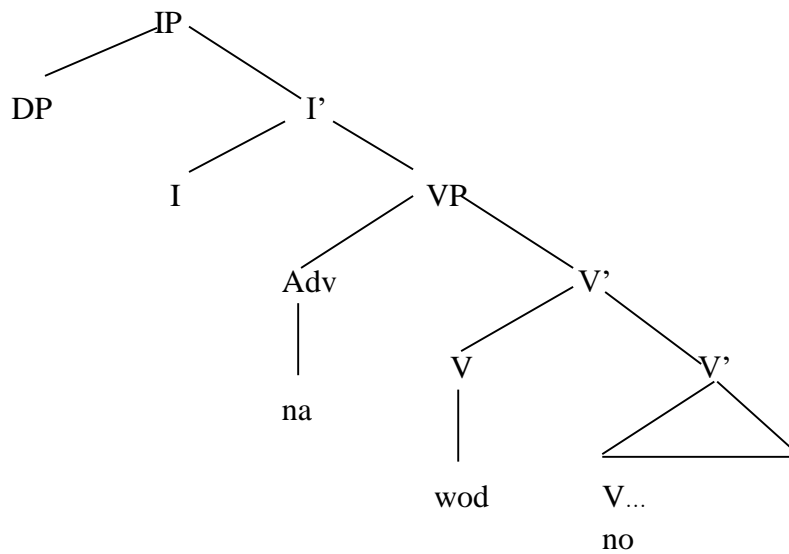
<sup>7</sup> Nous ne nous éloignons en rien de l'analyse de Bailey (1966) pour le créole jamaïcain (CJ). En CJ, les marqueurs de temps et de modalité se situent dans le syntagme verbal tout comme l'élément de négation (Bailey 1966 : 78 & 90). Plus exactement, Neg se situe entre le marqueur de modalité et l'indicateur de temps comme l'exemple (ib) l'indique. Bailey rappelle qu'on doit appliquer la règle morphophonémique (que nous indiquons par ⇒) à de tels énoncés :

i.a. Mieri wuda en mos tel Jan.  
       Marie.Mod1.Tns.Mod2.dire.Jan  
       Marie l'aurait dit à Jan.  
 i.b. Mieri wuda na en mos tel Jan       ⇒ Mieri wudn en mos tel Jan  
       Marie.Mod1.Neg.Tns.Mod2.dire.Jan  
       Marie ne l'aurait pas dit à Jan.

<sup>8</sup> Selon Solomon (1993 : 70), le créole de Trinidad n'emploie pas *na* comme élément de négation mais /ẽ/ et /-n/. Ils fonctionnent de la même manière que les *na* et *-n* du VinC et du CJ.

<sup>9</sup> Les deux marqueurs *kyan* et *kod* sont glossés *pouvoir* mais il faut savoir que, bien qu'ils soient tous les deux employés dans des contextes présent et futur, seul *kod* renvoie au passé.

(12) en SP



Dans un premier temps, l’auxiliaire modal monte à gauche de l’élément de négation. Les raisons de ce déplacement ne sont pas plus claires pour le cas du VinC qu’elles ne le sont pour la langue lexificatrice. Certaines analyses suggèrent que c’est le poids de l’inflexion qui attire les auxiliaires vers I en anglais (Haegeman & Guéron 1999 ; Pollock 1989). La morphologie verbale est relativement moins présente en VinC qu’en anglais et il est difficile d’imaginer que les mêmes raisons motivent la montée devant la négation. La réponse doit se trouver ailleurs que dans le poids de l’inflexion, poids qui est non existant ou non avéré en VinC.

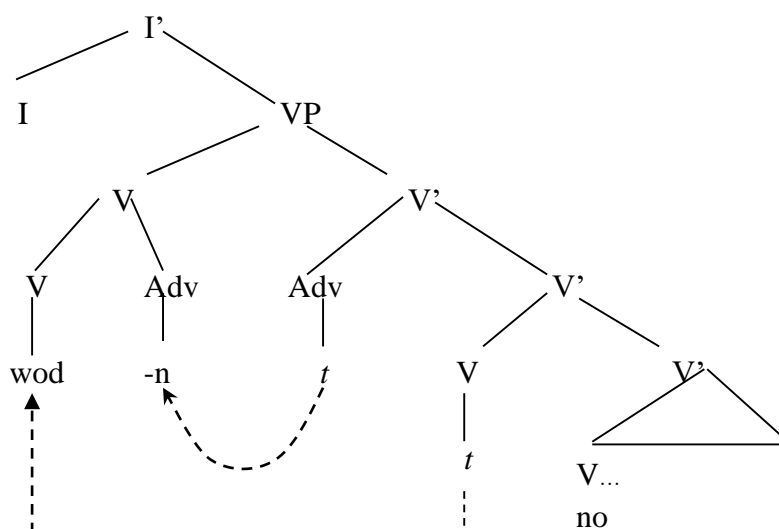
Dans les exemples fournis sous (11), les marqueurs modaux ne restent pas *in situ* dans le syntagme verbal. De plus, force est de constater que tous les modaux se combinent avec l’élément de négation de façon synthétique. En définitive, les formes non analytiques avec *na* à droite du marqueur ne sont pas admises en VinC.

(13)

- a. \*Mitch wod na no  
Mitch.Irr.Neg.savoir
- b. \*Mitch shod na no  
Mitch.devoir.Neg.savoir
- c. \*Mitch kyan na no  
Mitch.pouvoir.Neg.savoir
- d. \*Mitch kod na no  
Mitch.pouvoir.Neg.savoir
- d. \*Mitch muhs na no  
Mitch.devoir.Oblig.Neg.savoir

Rappelons, par ailleurs, que les exemples combinant *duhn na* et *hafo na* ont également échoué au test d'acceptabilité, quoique, comme nous le soulignerons, pour des raisons différentes. En effet, si *na* peut être cliticisé à certains marqueurs tout en excluant d'autres, c'est bien dû à la forme morphologique de ceux-ci. *Na* ne peut être cliticisé qu'à un marqueur qui lui est adjacent. Or, dans *hafo* le morphème *fo* qui intervient et qui n'a aucun attribut aspectuel, fait obstacle à la cliticisation. Seuls les marqueurs aspectuels ou modaux auxquels *Neg* peut être cliticisé peuvent apparaître à gauche de *Neg*.

(14)



Il reste à résoudre la question : pourquoi *muhs* peut rester *in situ* dans le syntagme verbal dans certains cas et être affixé à l'élément de négation dans d'autres cas ? Prenons l'exemple (15).

(15) A-Yo duhz taak VinC?

2Suj.Hab-prés.parler.VinC

Est-ce que tu parles VinC ?

B-Mi na muhs ? (intonation montante)

1SujSg.Neg.devoir

=N'est-ce pas évident ?

Nous pouvons tenter d'expliquer la grammaticalité de cet énoncé en supposant que puisque le verbe principal *taak* a subi l'ellipse, *muhs* apparaît en position syntaxique de verbe principal et doit suivre *Neg*, conformément à notre analyse sur l'ordre syntaxique des éléments dans la négation phrastique. Toutefois, cette réponse ne s'avère pas très convaincante car les locuteurs du VinC acceptent la phrase (16).

- (16) Mi na muhs taak VinC?<sup>10</sup>  
 1SujSg.Neg.devoir.parler.VinC  
 N'est-ce pas évident que je parle VinC ?

Force est de constater qu'entre (11e) et (15) ou encore (16), la valeur de *muhs* est différente. Dans (11e), elle est déontique : il est impératif que le Mitch en question ne sache pas quelque chose. Dans (15) et (16), *muhs* a un sens épistémique : le locuteur imagine qu'il est logique que le fait de parler VinC aille de soi. En sus, l'accent d'intensité accompagne cette occurrence de *muhs*. De toute évidence, la syntaxe de ces constructions négatives semble être conditionnée par le sens lexical de *muhs*.

### 3. Les mots en-n

Ayant obtenu une idée suffisamment claire des structures des phrases négatives, examinons ce qui détermine l'apparition des mots négatifs et plus particulièrement des indéfinis en positions sujet et objet en VinC. Encore une fois, le lien historique que le VinC entretient avec l'anglais, nous oblige à passer en revue le phénomène en anglais. Notre présentation ici sera très brève tout en orientant le lecteur vers des études plus détaillées.

Prenons les exemples de l'anglais cités sous (17).

- (17)
- |   |  |
|---|--|
| a. i. Nobody can do that.<br>Personne ne peut faire cela. | ii. *Nobody cannot do that. (ok si = Somebody can)<br>Personne ne peut faire cela.   |
| b. i. I did not do anything.<br>Je n'ai rien fait.        | ii. I did not do nothing (ok if = I did something)<br>Je n'ai pas rien fait. (ok si =J'ai fait qqch)   |
|   | iii. I did nothing.<br>Je n'ai rien fait.  |
| c. i. Did you do anything?<br>As-tu fait quelque chose ?  | ii. Didn't you do anything?<br>N'as-tu rien fait ?   |
|   | iii. Didn't you do nothing?<br>(ok if = Did you decide not to take any action)<br>N'as-tu pas rien fait ?<br>(ok si = Tu as décidé de ne rien faire) |

<sup>10</sup> Il est intéressant de comparer le positionnement de Neg dans l'énoncé suivant. Ici, c'est la présence de la particule affixée au marqueur de modalité (logique) qui bloque sa montée devant Neg.

- ii. Hi na muhsi riich yet  
 3Suj-Sg.Neg.Mod-Log+Part.arriver.encore  
 Il ne doit pas encore être arrivé.

L'origine de la particule *i* n'est pas évidente. Il se peut qu'elle provienne de *be* de l'anglais, encore à plus forte raison que dans d'autres créoles, comme celui de Trinidad (CT), la morphologie de cette particule fait indubitablement penser à *must be* (devoir.être) de l'anglais.

- iii. He /mòzbi/ do it (CT, Solomon, 1993 : 106)  
 3Suj-Sg.Mod+Part.faire.3obj.  
 Il l'a probablement fait.

Solomon (1993 : 106) propose la traduction anglaise 'HE PROBABLY DID/HAS PROBABLY DONE IT'. Bien qu'il admette que /mòzbi/ est dérivé de l'anglais, Solomon (*ibid* : 107) suggère que ce morphème soit analysé non comme un marqueur de modalité à proprement parler, mais comme un adverbe.

- d. I'll do anything for you.  
Je ferai n'importe quoi pour toi.

Nous pouvons observer que l'anglais standard n'admet qu'un élément négatif dans une phrase pour donner une seule lecture négative, d'où l'agrammaticalité de (17aii). A l'inverse, si deux éléments négatifs apparaissent dans la même phrase, la lecture est obligatoirement une double négation ce qui revient à dire que les deux négatifs donnent une lecture positive car l'un annule le sens négatif généré par l'autre, comme dans l'exemple (17bii). Pour qu'il y ait une seule négation sémantique, il faut soit un seul élément de négation simple comme dans (17biii) soit un élément de négation combiné avec un item de polarité négative, (17bi). Par items de polarité négative, nous entendons les éléments nominaux ou adverbiaux en N qui sont admis seulement s'ils apparaissent dans une phrase comportant un élément de sens intrinsèquement négatif (Ladusaw 1992) ou non véridique (Giannakidou 1998 & 2000). En anglais, les items dits de polarité négative *any+* et *ever* (Klima 1964) apparaissent soit dans des contextes qui ont une marque négative explicite *not*, *n't*, soit dans une question (17ci). Nous ne traiterons pas ici les indéfinis dits de libre choix (17d). Nous savons, par ailleurs, que les indéfinis de la série *any+* peuvent apparaître dans des contextes conditionnels *if*, comparatifs, et avec des constructions en *too* (Progovac 1994).

Comme nous pouvons le remarquer, les indéfinis négatifs de la série *no+* apparaissent sans négation phrastique tout en ayant une valeur négative. Ils n'attribuent cependant pas la même valeur négative à une proposition s'ils apparaissent dans une proposition dotée de négation phrastique *I did not do nothing*. C'est ce phénomène, particulier à l'anglais standard, qui a amené les spécialistes à poser que l'anglais ne participe pas à la concordance négative alors que d'autres variétés, comme les langues romanes, les langues slaves et certaines variétés non standard de l'anglais, l'intègrent. Pour bien comprendre le fonctionnement de la concordance négative, il s'avérera utile d'examiner comment elle s'opère dans les langues. Nous proposons des exemples de l'italien, du grec et du VinC.

En italien, la présence de l'élément de négation dépend de la position de l'indéfini en-n. Si l'indéfini apparaît en position de complément de verbe, la négation verbale doit être explicite (18a). Si toutefois l'indéfini en-n apparaît en position préverbale, la négation phrastique n'est pas admise (18b). Elle ne doit pas non plus se manifester si cette même phrase fait apparaître un deuxième indéfini en-n en position postverbale (18c) & (18d). C'est ce que den Besten (1986) appelle la propagation négative (*negative spread*). Ainsi, la présence de la négation phrastique n'est pas obligatoire car en italien (comme dans d'autres langues romanes) l'indéfini en-n en tête de phrase propage la négation à tous les autres indéfinis dans la phrase (18b), (18c) & (18d). Dans ces énoncés, le fait d'insérer la négation phrastique donnera une lecture de double négation.

Italien

- (18) a. Mario \*(**non**) ha visto **nessuno**. (Zanutini, 1991)  
Mario.Neg.avoir3Sg.vu.N-personne  
Mario n'a vu personne.

- b. **Nessuno** (\***non**) ha visto Mario. (Zanuttini, 1991)  
 N-personne.Neg.avoir3Sg.vu.Mario  
 Personne n'a vu Mario.
- c. **Nessuno** ha letto **niente**. (Zanuttini, 1991)  
 N-personne.avoir3Sg.lu.N-chose  
 Personne n'a rien lu.
- d. A **nessuno** (\***non**) ha detto **niente** (Zanuttini, 1991)  
 A.N-personne.Neg.avoir3Sg.dit.N-chose  
 Il n'a rien dit à personne.

En grec, comme en italien, la négation postverbale nécessite un élément de négation phrastique explicite (19a) & (19b). A la différence de l'italien, un indéfini en-n en position préverbale n'est admis que si la négation phrastique est explicite (19c). De surcroît, plusieurs indéfinis en-n peuvent s'accumuler dans la phrase avec un élément de négation phrastique sans que la lecture négative de la phrase ne soit annulée (19d). Puisque la négation phrastique doit toujours être explicite, le grec (comme les langues slaves) sont dites des langues de concordance négative stricte (*strict negative concord*). La propagation négative n'est donc pas attestée en grec.

Grec

- (19) a. O Petros \*(**dhen**) idhe **tipota**. Greek (Giannakidou, 2006)  
 Art.Déf.Pierre.Neg.dire3Sg.N-chose  
 Pierre n'a rien dit.
- b. **Dhen** irthe **kanenas**. (Giannakidou, 2006)  
 Neg.venir3Sg.N-personne  
 Personne n'est venu.
- c. **Kanenas** \*(**dhen**) ipe **tipota** (Giannakidou, 2006)  
 N-personne.Neg.dire3Sg.N-chose  
 Personne n'a rien dit.
- d. **Kanenas** \*(**dhen**) ipe **pote tipota** se **kanenan** (Giannakidou, 2006)  
 N-personne.Neg.dire3Sg.N-temps.N-chose.à.N-personne  
 Personne n'a jamais rien dit à quelqu'un.

Il est intéressant de noter qu'à la différence de l'italien et du grec, la négation phrastique en VinC est un élément facultatif (20a). Bien que le marqueur de négation *na* soit plus systématiquement intégré en VinC basilectal, dans toutes les variétés de ce créole, les mots en-n qui apparaissent en position postverbale nécessitent *na*. Comme le démontrent les exemples (20b) & (20c), les indéfinis en-n sont admis uniquement avec la négation phrastique s'ils apparaissent en position de complément de verbe. Dans ces exemples, le marqueur de négation n'est pas un élément optionnel comme il pourrait l'être en (20a). Ceci nous mène à postuler que dans cette position postverbale, la série 'négative' d'indéfinis (*nobadi, nuhtnu, nowe*) n'a rien d'intrinsèquement négatif du point de vue sémantique. Dans Prescod (2018) nous montrons que les indéfinis qui jouent le rôle de sujet en VinC sont sous-spécifiés pour la négation et se combinent, si besoin est, avec la négation phrastique, particulièrement si le

locuteur cherche à dissiper toute éventualité que son interlocuteur doute de la portée négative de son énoncé. A l'inverse, les indéfinis objets ne sont pas dans une position syntaxiquement dominante, ce qui ne leur permet pas d'avoir une portée négative sur le syntagme verbal. Ainsi, les énoncés (20b) à (20d) sont mal formés sans la négation phrastique puisque l'environnement dans lequel apparaissent les indéfinis en-n doit être explicitement négatif par le biais de la négation phrastique.

VinC

(20) a. **Nobadi (na)** si mi

N-personne.Neg.voir.1Sg

Personne ne m'a vu

b. Mi **\*(na)** si **nobadi**

1Sg.Neg.voir.N-personne

Je n'ai vu personne

c. **Nobadi \*(na)** si **nobadi**

N-personne.Neg.voir.N-personne

Personne n'a vu quelqu'un.

d. **Nobadi \*(na)** tel **nobadi nuhtnu**

N-personne.Neg.dire.N-personne.N-chose

Personne n'a rien dit à quelqu'un.

Le phénomène de concordance négative est donc bel et bien attesté en VinC : l'indéfini en-n peut apparaître avec un marqueur de négation phrastique comme en italien et en grec, mais à deux exceptions près. En VinC, en position préverbale, l'indéfini en-n se combine optionnellement avec la négation phrastique, contrairement à l'italien où la négation phrastique n'est pas admise avec un mot en-n préverbal, et au grec où la négation phrastique n'est jamais optionnelle avec un indéfini en-n, quelle qu'en soit sa position syntaxique. En italien, tout mot en-n en position préverbale autorise un mot en-n en position postverbale tandis qu'en VinC, comme en grec, la seule présence d'un mot en-n en position de sujet ne suffit pas pour autoriser un indéfini en-n dans le syntagme verbal. Ce dernier n'est admis qu'avec la présence de la négation phrastique.

Il serait donc possible de poser que le VinC est une langue à concordance négative non-strictes : non-strictes car c'est uniquement lorsque le mot en-n est postverbal que la négation phrastique est obligatoire, et ceci même dans des énoncés où un autre mot en-n se trouve en position de sujet. Pour expliquer cet état de choses, nous pouvons invoquer l'argument de la force quantificationnelle avancé par Déprez (1995) pour les indéfinis du créole haïtien comme *pèsonn*. Selon cette analyse, les indéfinis manquent de force quantifiante, donc, n'ont pas un sens négatif inhérent, bien qu'ils se prêtent à une interprétation négative.



#### 4. Les problèmes à résoudre

Il a été établi dans cette étude que la négation phrastique fait partie du syntagme verbal en VinC. Nous avons également démontré que même si certains marqueurs aspectuels dépassent l'élément de négation phrastique pour se positionner immédiatement à sa gauche, ceci ne suffit pas à donner à ces marqueurs des attributs temporels. En effet, seuls les marqueurs qui peuvent fusionner avec *na* en changeant de forme phonétique peuvent monter à sa gauche. En comparant les données du VinC avec celles d'autres créoles à base lexicale anglaise, on en a conclu que ceci constitue la structure prototypique de la négation dans ces variétés de langues.

La négation phrastique est, par ailleurs, ce qui admet les indéfinis négatifs en VinC. En postulant que NegP n'est pas une catégorie fonctionnelle dans ce créole, nous avons voulu montrer qu'en position de complément de verbe, un indéfini en -n ne trouve son sens négatif que grâce à la co-existence de *na* dans la même phrase. Ayant démontré comment la concordance négative s'opère en VinC tout en rejetant le principe de propagation négative, nous restons toutefois conscient du fait que de nombreux aspects afférents à l'emploi des indéfinis sont à aborder. A titre d'exemple, nous n'avons pas fait de place aux indéfinis dits de libre choix. Il s'agit d'indéfinis de la série *eni+* (any+ de l'anglais) qui, dans la langue lexicatrice, se manifestent dans des environnements syntaxiques de négation explicite ou implicite. Plus concrètement, il serait intéressant de comprendre pourquoi dans des contextes de négation implicite créés par *haadli* 'hardly' (à peine), le VinC n'admet pas les indéfinis de la série *no+* et attire uniquement les indéfinis des séries *som* et *eni* (21) & (22). En sus, *haadli* n'est pas attesté dans des environnements de négation phrastique comme les exemples de (21) à (24) en témoignent.

(21) Hi duhz haadli (\*na) help sombadi

3Sg.Hab.à-peine.aider.quelque+personne

Il aide à peine les gens.

(22) Hi duhz haadli (\*na) help enibadi

3Sg.Hab.à-peine.aider.n'importe+quelque+personne

Il aide à peine les gens.

(23)\*Hi duhz haadli (\*na) help nobadi

3Sg.Hab.à-peine.aider.N+personne

\*Il aide à peine personne.

(24) Haadli enibadi (\*na) iit

A+peine.n'importe+quelque+personne.manger

Très peu de gens ont mangé.

(25)\*Haadli nobadi iit

A+peine.N+personne.manger

\*A peine personne n'a mangé.

Dans une étude consacrée à ce phénomène (Prescod 2003) nous étions arrivé à la conclusion que *haadli* exprime une négation faible. Quand il modifie le syntagme adverbial, *haadli* n'admet pas les indéfinis en-n (23). Dans cet environnement il ne fait que restreindre la capacité du sujet à agir. Il admet uniquement les indéfinis en *eni+* quand il modifie le syntagme nominal (24) & (25). Dans ce cas de figure, *haadli* restreint la force quantificationnelle de l'indéfini.

## Références

- Baker, C.L. (Carl Lee) (1991) « The syntax of English *not*: The limits of core grammar », *Linguistic Inquiry* n°22, p. 387-429.
- Bailey, Beryl Loftman (1966) *Jamaican Creole Syntax: A Transformational Approach*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Belletti, Adriana (1990) *Generalized Verb Movement*, Turin : Rosenberg and Sellier.
- Bickerton, Derek (1981) *Roots of Language*, Ann Arbor : Karoma Press.
- Chomsky, Noam (1969) *Structures syntaxiques*, Paris : Seuil.
- Chomsky, Noam (1995) *The Minimalist Program*, Cambridge, MA : MIT Press.
- DeGraff, Michel (1993) « A riddle on negation in Haitian », *Probus* n°5, p. 63-93.
- den Besten, Hans (1986) « Double negation and the genesis of Afrikaans », in Muysken, Pieter & Norval Smith (éds) *Substrata versus Universals in Creole Genesis. Papers from the Amsterdam Creole Workshop, April 1985*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, p. 185–230.
- Déprez, Viviane (1999) « The roots of negative concord in French and French-based creoles », in DeGraff, Michel (éd.) *Language Creation and Language Change: Creole, Diachrony and Development*, Cambridge, MA: MIT Press, p. 375-428.
- Giannakidou, Anastasia (1998) *Polarity Sensitivity as (Non)Veridical Dependency*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Giannakidou, Anastasia (2000) « Negative ... Concord? », *Natural Language and Linguistic Theory* n°18, p. 457-523.
- Giannakidou, Anastasia (2006) « N-words and negative concord », in Everaert, Martin et al. (éds), *The Blackwell Companion to Syntax*, volume III, Oxford: Blackwell Publishers, chapter 45, p. 327-391.
- Haegeman, Liliane (1994) *Introduction to Government and Binding Theory* (2<sup>e</sup> édition), Oxford: Blackwell.
- Haegeman, Liliane & Jacqueline Guéron (1999) *English Grammar: A Generative Approach*. Oxford: Blackwell Publishers.
- Hancock, Ian (1986) « The domestic hypothesis, diffusion and componentiality : An account of Atlantic Anglophone Creole origins », in Muysken, Pieter & Norval Smith (éds). *Substrata versus Universals in Creole Genesis*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins p. 71-102.
- Howe, Darin M & James A. Walker (2000) « Negation and the creole-origins hypothesis: Evidence from Early African American English », in Shana Poplack (éd.), *The English History of African American English*, Oxford, UK: Blackwell Publishers, p. 109-140.

- Kim, Jong-Bok & Ivan A. Sag (1995) « The parametric variation of English and French negation », in Camacho, Jose, Choueiri, Lina & Maki Watanabe (éds), *Proceedings of the Fourteenth West Coast Conference on Formal Linguistics (WCCFL)*, Stanford : SLA CSLI Publications, p. 303-317.
- Kim, Jong-Bok & Ivan A. Sag (2002) « Negation without head movement », *Natural Language and Linguistic Theory* n°20.2, p. 339-412.
- Klima, Edward (1964) « Negation in English », in Fodor, Jerry A. & Jerrold J. Katz (éds), *The Structure of Language*, Englewood Cliffs: Prentice-Hall, p. 246-323.
- Labov, William (1972) « Negative attraction and negative concord in English grammar », *Language* n°48, p. 773-818.
- Ladusaw, William (1992) « Expressing negation », in Barker, Chris & David Dowty (éds), *SALT II*. Ithaca, NY: Cornell Linguistic Circle, p. 237-259.
- Laka, Itziar (1990) *Negation in Syntax: On the Nature of Functional Categories and Projections*. Doctoral Dissertation, Department of Linguistics and Philosophy : MIT, 270 p.
- Pollock, Jean-Yves (1989) « Verb movement, universal grammar, and the structure of IP », *Linguistic Inquiry* n°20, p. 365-424.
- Prescod, Paula (2003) « Just what do VinC indefinite pronouns entail? », Communication au Meeting Annuel de la Society for Pidgin and Creole Linguistics, Atlanta, Georgia.
- Prescod, Paula (2018) « Licensing negation and negative concord in Atlantic Creoles: The case of Vincentian », in Déprez, Viviane & Fabiola Henri (éds) *Negation and Negative Concord: The View from Creoles*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, p.125-152.
- Progovac, Ljilijana (1994), *Positive and Negative Polarity: A Binding Approach*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Radford, Andrew (1997) *Syntactic Theory and the Structure of English: A Minimalist Approach*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Solomon, Denis (1993) *The Speech of Trinidad: A Reference Grammar*, St Augustin, Trinidad : University of The West Indies School of Continuing Studies.
- Zanuttini, Raffaella (1991) *Syntactic Properties of Sentential Negation: A Comparative Study of Romance Languages*, Doctoral Dissertation, University of Pennsylvania, 402 p.

---

## Pour citer cet article

---

### Référence électronique

Paula Prescod, « La négation phrastique et les indéfinis négatifs en créole vincentien », *Études Créoles* – Vol. XXXV n° 1 & 2 - 2017 [En ligne], consulté le .... - URL : [http://www.lpl-aix.fr/~fulltext/Etudes\\_Creoles/prescod.pdf](http://www.lpl-aix.fr/~fulltext/Etudes_Creoles/prescod.pdf)